



**FORMATION  
SYNDICALE  
en ESSONNE**



**avec le  
Centre de  
Formation des  
Militants  
Syndicalistes**

Mise à jour du 18/12/2019



# FORMATIONS 2020

## Méfiez-vous des contrefaçons

Libre, déterminé(e) : **j'adhère !** sur Internet : [www.udfo91.fr](http://www.udfo91.fr)



Union Départementale de l'ESSONNE **FORCE OUVRIERE**

12, place des terrasses de l'Agora 91000 EVRY - tél : 01 06 78 15 57 - mail : [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com)

**Vous avez, tous, le droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ceux qui ont des responsabilités syndicales en ont 6 de plus. La rémunération est maintenue.**

**Ne laissons pas ce droit disparaître, servons nous en.**

Chers Camarades,

Voilà ! Nous y sommes. Le gros des élections sont terminées.

Depuis 2008, l'œuvre issue de la position commune MEDEF-CGPME-CGT et CFDT aura eu des effets néfastes pour l'ensemble des organisations syndicales. Manifestement pas assez efficace, elle aura été renforcée par toute une série de loi qui visent à réduire la représentation des salariés et à nous mettre des battons dans les roues.

Notre indépendance n'étant pas à vendre, nous sommes visés plus que les autres.

**Nous en discuterons lors de vos Assemblées Générales statutaires.**

Ils ne nous ont pas tué. Bientôt 12 ans et nous sommes toujours debout. Nombreux d'entre nous ont essuyé de mauvais coups, lors des élections. Mais ça n'est rien par rapport à tous les coups reçus tout au long de notre histoire qui dure depuis 1895. Ni Pétain, Ni Macron ne pourront faire taire la classe ouvrière et nous en sommes un des outils fondamental.

Grâce à notre Organisation Syndicale, les salariés bénéficient entre autres de la Sécurité Sociale, de l'Unedic, des Conventions Collectives, etc... ne l'oublions pas.

En cette période difficile, il est important de le rappeler et de défendre tout cet héritage.

L'Union Départementale FO de l'Essonne en lien avec le CFMS (Centre de Formation de notre Confédération) vous propose un programme en correspondance avec l'actualité et les besoins de formation de militants qui nous représentent dans des instances et qui conseillent des salariés.

Vous êtes la vitrine de notre organisation, il est hors de question que nous vous laissions sans moyen de renforcer vos connaissances pour être le plus efficace possible et que vous vous sentiez le plus à l'aise dans la mise en œuvre de vos mandats.

Qu'attendons nous pour nous former pour mieux Résister, Revendiquer et Reconquérir ?

*Avec toutes mes amitiés syndicalistes,*

Christophe LE COMTE  
Secrétaire Général

**La FORCE SYNDICALE en ESSONNE**

**BONNE ANNEE**

**Résistance et Solidarité**



2020

## Calendrier des formations organisées par le CFMS à Evry dans les locaux de la Bourse du travail



Dates	Intitulés	Pages
20 Jan au 24 Jan 2020	<u>Découverte de FO et moyens d'action du syndicat</u>	4
27 Jan au 31 Jan 2020	<u>COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE</u>	5
17 Mar au 19 Mar 2020	<u>NEGOCIER</u>	6
31 Mar au 02 Avr 2020	<u>CONNAITRE SES DROITS</u>	7
20 Avr au 24 Avr 2020	<u>Découverte de FO et moyens d'action du syndicat</u>	4
03 Juin au 05 Juin 2020	<u>COMMUNICATION ORALE</u>	8
14 Sep au 18 Sep 2020	<u>COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE</u>	5
05 Oct au 09 Oct 2020	<u>Découverte de FO et moyens d'action du syndicat</u>	4
03 Nov au 05 Nov 2020	<u>CONNAITRE SES DROITS</u>	7
23 Nov au 27 Nov 2020	<u>Rôle et fonctionnement du CHSCT / SSCT</u>	9
Courrier type	<i>Demande d'autorisation d'absence (Privé)</i>	12
Courrier type	<i>Demande d'autorisation d'absence (Public)</i>	13
Courrier type	<i>Demande d'autorisation d'absence pour le CSE</i>	14
Courrier type	<i>Demande d'autorisation d'absence pour le SSCT</i>	15

## Découverte de FO et moyens d'action du syndicat

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 20
Durée	5 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	Établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Manifester un intérêt pour l'action syndicale Être présenté par son syndicat
Documents de travail	Support numérique
Programme	Rapport des forces dans l'entreprise Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGT-FO et les organisations syndicales internationales L'histoire du mouvement syndical et de la CGT-FO L'action syndicale revendicative
Méthode pédagogique	Appropriation de la connaissance par des travaux de recherches individuelles et collectives Discussions et échanges

# COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

## Impératif : être pris en charge par le CSE

Nombre de stagiaires	Mini: 10 – Maxi : 15
Durée	5 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » si non s'engager à le faire
Documents de travail	Support numérique
Programme	<p><b><u>Origines</u></b></p> <p>Connaissance des instances et pourquoi le CSE ?</p> <p>Passage pour les élus CE/DP/CHSCT au CSE</p>
Méthode pédagogique	Etudes de cas particuliers et mises en situations, exposés et échanges.

## NEGOCIER

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 15
Durée	3 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	<p>Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.</p> <p>Les champs de négociation ne sont pas spécialisés.</p>
Condition(s) à remplir par le stagiaire	<p>Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »</p> <p>S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.</p>
Documents de travail	Documents fournis par le CFMS
Programme	<p>Les trois phases de la négociation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– avant : documentation, stratégies, délégation...</li> <li>– pendant : écoute, argumentation...</li> <li>– après : suivi, communication...</li> </ul> <p>Le cadre légal et réglementaire n'est pas abordé.</p>
Méthode pédagogique	<p>Etudes de cas</p> <p>Mise en situation.</p> <p>Discussions</p>

## CONNAÎTRE SES DROITS

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 15
Durée	3 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	<p>Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat.</p> <p>Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles</p>
Condition(s) à remplir par le stagiaire	<p>Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »</p> <p>Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la Fonction Publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement.</p>
Documents de travail	<p>Les stagiaires doivent se munir de leur Convention collective</p> <p>Support fourni à chaque stagiaire</p>
Programme	<p>Survol historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques</p> <p>Utilisation de la Convention collective et du Code du travail</p> <p>Mises en pratique à partir de cas concrets</p>
Méthode pédagogique	Etudes de cas et échanges d'expérience

## COMMUNICATION ORALE

Nombre de stagiaires	Mini: 10 – Maxi : 12
Durée	3 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	Développer les facultés d'expression orale dans le contexte syndical
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte et moyens d'action du syndicat » Concerne des militants ayant une expérience syndicale confirmée
Documents de travail	Enregistrement vidéo
Programme	Les différents types de communication La communication verbale et non verbale Le comportement
Méthode pédagogique	Mises en situation Débriefings personnels et émotionnels. Utilisation de matériel vidéo



# Rôle et fonctionnement du SSCT

**Impératif : Etre pris en charge par l'employeur**

Nombre de stagiaires	Mini: 8 – Maxi : 15
Durée	5 jours
Lieu	A l'UD
Objectif(s)	En tant que représentant du personnel, appréhender son rôle en matière de santé/sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire Etre membre au CHSCT / SSCT <b>Impératif : Etre pris en charge par l'employeur</b>
Documents de travail	Support numérique
Programme	Mise en place, fonctionnement, missions des IRP en matière de santé/sécurité au travail.
Méthode pédagogique	Exposés et études de cas en groupe de travail

# www.udfo91.fr



POUR NOUS CONTACTER EN DIRECT :  
**TEL 01 60 78 15 57**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h - de 13h30 à 17h

ACCUEIL

L'ORGANISATION

INFORMATIONS

PRATIQUE

FORMATIONS  
SYNDICALES

CSE - Elections  
du Privé

J'adhère !

## NOS PARTENAIRES

malakoff médéric humanis

SYNCEA  
Les experts aux côtés des CSE

Harmonie mutuelle  
GROUPE vvy

FORMATIONS SYNDICALES -  
CSE

**FORMATIONS 2020**

POUR NOS RETRAITES, ON  
RISPOSTE !

**POUR NOS RETRAITES  
TOUS EN GREVE**

www.udfo91.fr

ENSEMBLE ! RESISTER  
REVENDIQUER RECONQUERIR

## https://twitter.com/udfoessonne

Accueil À propos

Recherchez sur Twitter



## POUR L'AMÉLIORATION DES PENSIONS CONTRE L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'ACTIVITÉ ET LE MAINTIEN DES DÉCIMES ÉVITANTS

Tweets	Abonnements	Abonnés	J'aime	Moments
8 490	400	476	2 004	1

**UD FO Essonne**

@udfoessonne

l'Union Départementale des **#syndicats**  
**#FO** de l'**#Essonne** 12, place des terrasses  
de l'Agora 91000 **#EvryCoucouronnes**- tél  
01.60.78.15.57 udfo91@gmail.com

Evry, France

udfo91.fr

Inscrit en juin 2013

1 790 Photo ou vidéo



Tweets Tweets & réponses Médias



**UD FO Essonne** @udfoessonne · 25 s

L'Union Départementale FO 91 vous souhaite une très bonne année 2020, qui s'annonce combative !

Force est de constater que, durant cette période de fêtes et malgré les manœuvres et pressions du gouvernement, il n'y a pas eu de trêve ! Bien au contraire,...

udfo91.fr/lunion-departe...



**MON EMPLOI, MON SALAIRE, MA CARRIÈRE,  
MES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
LA SÉCURITÉ SOCIALE, LA RETRAITE...**

**COMPRENDRE  
ET POUVOIR ME DÉFENDRE**



**Je ne suis PAS seul(e) !**

**FO** est représenté *partout en France,*  
*dans tous les départements et les secteurs d'activité*

**J'ADHÈRE À FO !**

**Pour adhérer et/ou créer une section syndicale  
Libre, déterminé(e) : j'adhère ! sur Internet : [www.udfo91.fr](http://www.udfo91.fr)**

Union Départementale **FORCE OUVRIÈRE 91**

12, place des terrasses de l'Agora – 91000 Evry

Tél. : 01 60 78 15 57 • Mail : [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com)

**Demande d'autorisation d'absence (Privé)  
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la  
demande à [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com)**

Adresse stagiaire

Adresse employeur

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Lieu, le .././2020

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du .././2020 au .././2020 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

L'article L.2145-6 du code du travail prévoit, depuis le 23 septembre 2017, que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue. Le montant du salaire et des contributions et cotisations afférentes au salaire maintenu à la charge du salarié sont déduits de la contribution définie au 1° de l'article L. 2135-10 ».

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Demande d'autorisation d'absence (Public)  
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la  
demande à [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com)**

Adresse stagiaire

Adresse employeur

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - art.21), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du .././2020 au .././2020 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

NB : textes complémentaires

- pour la Fonction Publique d'Etat : décret n°84-474 du 15 juin 1984
- pour la Fonction Publique Hospitalière : décret n°88-676 du 6 mai 1988
- pour la Fonction Publique Territoriale : décret n°85-552 du 22 mai 1985

**Demande d'autorisation d'absence pour le CSE  
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la  
demande à [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com)**

Nom Prénom

Adresse

Employeur

Evry, le ../../2020

Objet :

Demande de congé pour participer  
à un stage réservé aux membres  
élus titulaires des Comités d'entreprise/CSE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence afin de me permettre de suivre, du            au            à            la formation destinée aux membres élus titulaires du CE/CSE. Cette formation est organisée par le Centre de Formation de Militants Syndicalistes de la CGT Force Ouvrière.

Le Centre de formation de Militants Syndicalistes établira une facture au nom du comité d'entreprise ou CSE après déroulement du stage. Le paiement s'effectuera à réception de la facture.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

**Demande d'autorisation d'absence pour le SSCT**  
**disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la demande à**  
**udfo91@gmail.com**

M.

Monsieur le Directeur,

Evry, le ../../2020

Objet: Formation membres  
des CHSCT et SSCT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence afin de me permettre de suivre, du au à une formation destinée aux représentants du personnel au CHSCT et aux Délégués du Personnel investis des missions de ce comité (article L.4614-14 du Code du Travail). Cette formation est organisée par le Centre de Formation de Militants Syndicalistes de la CGT Force Ouvrière (Arrêté du 19 janvier 2017 paru au JO du 22 janvier 2017).

Pour les entreprises de 300 salariés et plus, le coût des 5 jours de formation est à la charge de l'entreprise. La rémunération du salarié est maintenue par l'employeur.

Pour les entreprises de moins de 300 salariés, le coût des 3 premiers jours de formation est à la charge de l'entreprise. Le salaire du stagiaire est maintenu pendant ces 5 jours. Les 2 derniers jours s'effectuent au titre de la Formation Economique et Sociale et Syndicale, soit les articles L. 2145-5 et suivants du Code du Travail, L'article L.2145-6 du code du travail prévoit, depuis le 23 septembre 2017, que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération ».

Vous trouverez ci-joint la convention indiquant les modalités, le programme et le coût du stage, que vous voudrez bien retourner dès réception à l'adresse ci-dessous, accompagné du bon de commande établi par vos soins s'il y a lieu :

CGT-FO / CFMS 141 avenue du Maine 75680 PARIS Cedex 14

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

# UD FO 91

12, place des  
Terrasses de  
l'Agora  
91000 Evry

téléphone :  
01 60 78 15 57

mail :  
udfo91@gmail.com

Site :  
www.udfo91.fr

"Ce qui  
manque à  
l'Ouvrier,  
c'est la  
science de  
son malheur"

Fernand  
PELLOUTIER



Tous les infos sur la formation syndicale sur le site de l'UD FO 91



<http://www.udfo91.fr/formations>

Tous les programmes sont disponibles sur le site de l'Union Départementale. Vous y trouverez aussi des exemplaires de lettres pour les demandes d'autorisation d'absence :

- ⇒ La demande d'autorisation pour la formation syndicale,
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique

pour le CSST (formation payée par l'employeur),  
⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSE (formation payée par le CSE - budget de fonctionnement).

**N'oubliez pas de respecter les délais d'inscription (2 mois à l'avance) et les délais d'autorisation d'absence auprès de l'employeur (1 mois à l'avance).**

## D'AUTRES FORMATIONS SONT DISPONIBLES

La Confédération et les fédérations proposent aussi des formations complémentaires qui s'adressent à tous les militants et ou à des militants qui ont un mandat du type Prud'hommes, négociateur de branche, et autres...

Nous ne sommes jamais trop formés.